

# COLLECTIVITÉS LOCALES : IDENTIFIER LE PROGRAMME DE FINANCEMENT QUI CORRESPOND À MON PROJET

L'Union européenne finance un large éventail de projets

Chaque programme européen remplit des missions précises, je dois donc identifier celui qui correspond à mon projet.

Je veux lutter contre le **décrochage scolaire** dans ma collectivité.



Le Fonds social européen + (FSE+) est le programme de l'UE pour l'emploi, l'éducation et l'inclusion sociale.

Nous voulons **dématérialiser** les démarches administratives pour les citoyens.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) peut donner un coup de pouce aux collectivités en matière de numérique. C'est l'un des fonds européens les plus importants, il finance des projets dans de nombreuses thématiques !

Nous allons développer les **résidences d'artiste** dans notre commune.



Europe Créative finance des actions culturelles en faveur du patrimoine, de la traduction littéraire mais aussi de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture.

J'ai une stratégie de réduction et de **recyclage des déchets**.



Le programme LIFE est consacré à la préservation de l'environnement et encourage l'économie circulaire.

Je souhaite monter un **jumelage** avec d'autres villes européennes.



Le programme "Citoyens, égalité, droits et valeurs" peut financer des échanges entre communes de l'Union européenne.

Où puis-je trouver la liste complète des programmes européens ? Comment savoir ce qu'ils financent ?



Vous pouvez consulter la description de chaque programme sur **L'Europe s'engage en France, [Touteleurope.eu](https://touteleurope.eu)** et dans le guide de l'Association des maires de France (AMF).